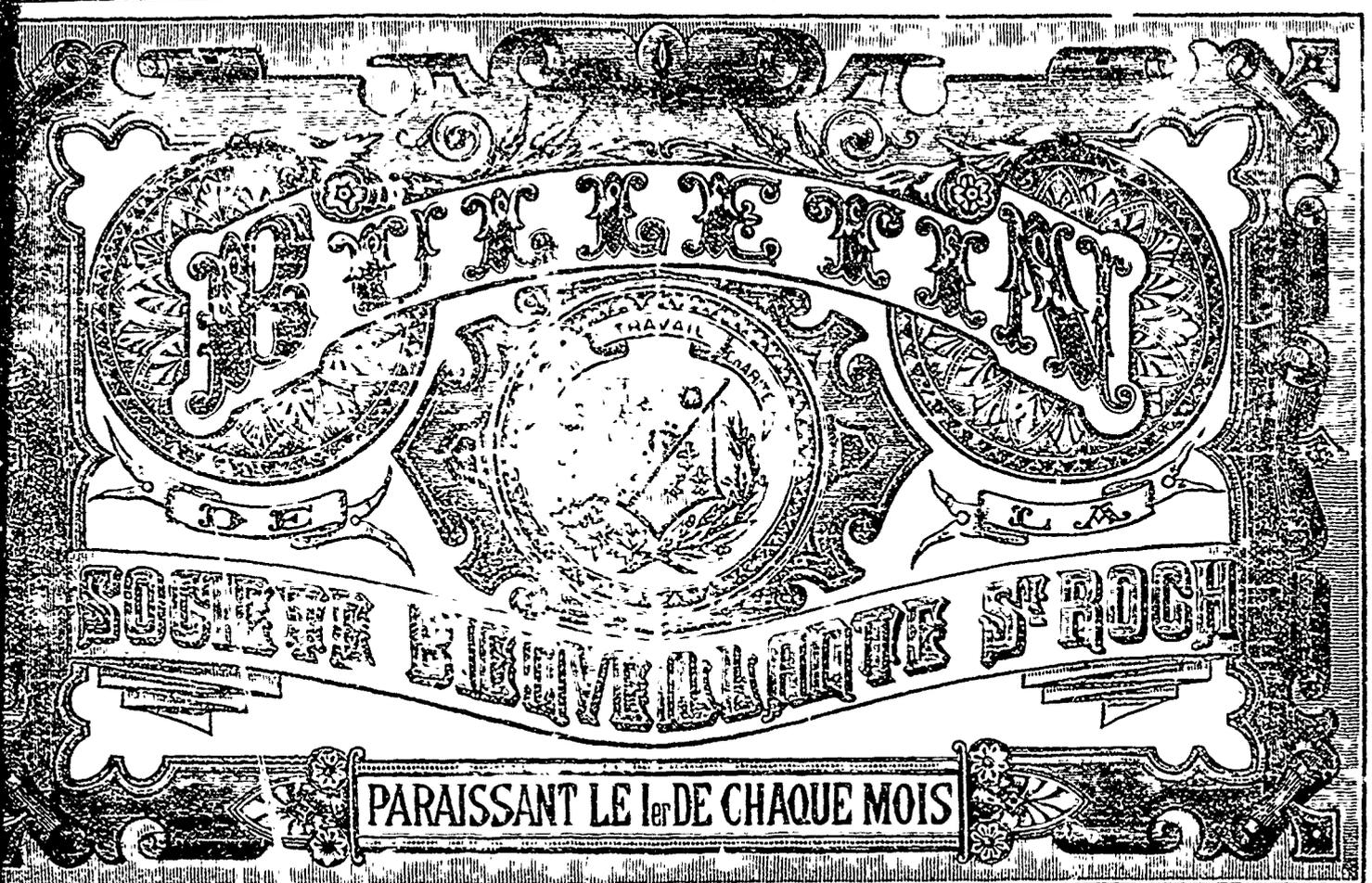


D. J. Duval L'Assurance 2



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

trouvera dans une autre page du "Bulletin," les détails de l'appel ci-dessous, lequel est dû et payable au Trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le 1er de la dernière assemblée de décembre.

Contribution pour maladie, appel No 36.....	\$ 0 55
Total.....	\$ 0 55

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois de décembre, il faut rien devoir à la Société, et il faut de plus que la contribution mensuelle du mois d'octobre ait été payée, ainsi que l'appel 35 pour contribution à la maladie, le ou avant le 1er de la dernière assemblée du mois de novembre.

Celui qui est malade doit faire sa demande de secours d'après le formulaire qui se trouve dans une autre colonne du "Bulletin" et le présenter au Président, au bureau de la Société où il est enregistré, en ayant le soin de l'accompagner du certificat de son médecin constatant la date et la nature de sa maladie.

FORMULE D'APPLICATION POUR SECOURS

(Lieu et date).....1894.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU BUREAU PRINCIPAL

Monsieur,

Je vous informe que, par maladie, je suis arrêté de mon travail et empêché de vaquer à aucune occupation depuis (donner la date de la suspension du travail), et que je désire retirer les secours accordés par la Société.

Vous trouverez ci-inclus le certificat de mon médecin,

Votre obéissant serviteur
signature de l'applicant

Résidence : No. rue.....

CERTIFICAT DU MÉDECIN

Je certifie que A. B. est incapable de vaquer à aucune occupation lucrative, souffrant de..... depuis le.....

.....1894

C. LETARTE,
M. D.